

# CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE du 5 février 2018

L'an deux mil dix-huit et le 5 février, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de VAUXRENARD (Rhône) s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques SALANSON, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 30 janvier 2018.

Nombre de membres en exercice : 10

Présents : MM. DENUELLE Sixte - DORY Sylvain - Mmes DUPONT NGUYEN TRIEU Le Khanh - GUIGNIER Chantal - MM. FOREST Daniel - OLIVIER André – POURREYRON Cyril - SALANSON Jean-Jacques – Mme SALANSON Patricia.

Absents excusés : M. BAUJARD Roland.

Nomination du secrétaire de séance : M. Cyril POURREYRON

Suite au courrier du centre de gestion concernant l'avis de la commission pour la mise à disposition de personnel, Monsieur demande de pouvoir ajouter ce point à l'ordre du jour : demande acceptée.

Décisions du maire prises par délégation

- remise des clés aux locataires et à l'institutrice
- installation de bouteilles de gaz (propane) sous les escaliers à l'extérieur de la salle des fêtes : il faut encore poser une grille pour fermer.
- commande main courante dans la descente de l'église
- dépose de la barrière autour du monument aux morts pour remplacer par une chaîne en inox avec portillon devant.
- commande de plaques en inox à placer autour du monument aux morts.

### ➤ **Convention mise à disposition : délibération**

M. le Maire présente au conseil municipal les projets de convention de mise à disposition de personnel à intervenir entre les communes de VAUXRENARD et de FLEURIE, durant l'année 2018, permettant aux salariés des services techniques des 2 collectivités, d'intervenir sur les 2 territoires pour des travaux de curage de fossés, de fauchage des accotements et d'entretien des espaces verts.

Il précise que ces mises à disposition ont fait l'objet d'un avis favorable de la commission administrative paritaire le 2 février dernier.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Accepte les conventions de mise à disposition à intervenir entre la commune de VAUXRENARD et la commune de FLEURIE, pour les agents :
  - Ludovic DENOJEAN, adjoint technique territorial 2<sup>ème</sup> classe à la commune de VAUXRENARD
  - Daniel FOREST, agent de maîtrise principal à la commune de FLEURIE

- Précise que ces conventions sont conclues pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

### ➤ **Projets à l'étude pour 2018**

Il s'agit d'une liste de projets pouvant être étudiés pour 2018 dont la réalisation dépendra des décisions du Conseil municipal pour une éventuelle inscription au budget 2018.

- Nommage des rues

Les plans cadastraux vont servir à marquer précisément les limites de chaque rue.

La Poste doit valider ce qui a été fait. Les ajouts faits seront présentés en Conseil Municipal.

- Toilettes sèches vers le terrain de boules

Rendez-vous cette semaine avec une société pour voir la situation et avoir un chiffrage : l'avantage des toilettes sèches est qu'il n'y a pas d'entretien.

- Accessibilité bâtiments publics

Suite à l'étude qui a été faite, des travaux sont à finaliser dans les 2 ans : nez de marche, cheminement pour aveugles, place de parking handicapés. A chiffrer...

- Clocher

L'électrification des cloches est possible. Une société de Saint Etienne propose un devis qui s'élèverait entre 7000€ et 8 000€. C'est un robot qui donne de la force et de l'amplitude à la cloche. Possibilité de programmer.

- Salle des marcheurs

Problème toilettes et acoustique. : Il faudrait baisser le plafond.

Pour les toilettes elles pourraient être installées au fond de la salle à gauche.

- Parking

Une étude est en cours, l'achat d'un terrain est en pour-parler. Il faut faire un plan estimatif pour chiffrer sommairement (environ 40 places sur 2 000 m2).

La CCSB débloque des subventions pour la réalisation de parking.

- Auvent devant la salle des fêtes

Celui-ci permettrait aux élèves d'attendre le car à l'abri.

- Problèmes d'eau qui coule sur la route dans le bourg ainsi qu'en bas de la route de l'Oisillon.

- Panneau d'affichage : à installer à gauche de la porte d'entrée de la salle des fêtes.

- Tableau au terrain de boules.

- Extracteur dans le local du terrain de boules.

- Demande de lampadaires vers « les saules » ainsi qu'aux Bourrons : faire une étude pour repérer les besoins.

## ➤ **Rapport commissions municipales, délégués CCSB et syndicats Intercommunaux**

- CCSB Sports :

Ophélie Dory a présenté l'événement « Colore ta lame » à la commission.

La CCSB et la région Rhône Alpes Auvergne se sont engagés à soutenir cette initiative.

Des sponsors privés se sont déjà engagés.

André Olivier mettra en place la communication sur la page Facebook et sur le site de la commune.

- CCSB Tourisme

Fusion des Offices de Tourisme en 2019.

Le Nouvel Office de Tourisme gèrera la fête des Crus, les Sarmentelles, le Très Beaujolais.

- Environnement

Atelier le 21/02 pour les enfants organisé par la Ligue Protectrice des Oiseaux.

Daniel Forest a fait des nichoirs et des mangeoires à oiseaux qui seront mises en place par les élèves pendant les TAPS.

- Journée de chasse organisée par la Fédération des Chasseurs pour les élèves de l'école en mars 2018.

## ➤ **Questions diverses**

- Le ménage à la salle des fêtes sera programmé le lundi en début d'après-midi (quand elle aura été louée le WE) pour qu'elle soit propre pour le soir.

- Inauguration Salle des Fêtes et monument aux morts : Patricia Salanson propose de faire venir une troupe d'amateurs pour animer la soirée, le Conseil Municipal dans son ensemble préfère miser sur un « mâchon » amélioré...

- Garderie : réunion le 31 janvier, présence d'une vingtaine de parents.

Le bureau actuel s'arrêtera le 30 juin, il n'y a pas de parents bénévoles pour prendre la suite. Il faut donc trouver une solution. L'effectif prévu à la rentrée est de 53 élèves,

une classe fermera s'il y a moins de 51 élèves ce qui risquerait fort d'arriver car sans garderie des familles mettront leurs enfants à l'extérieur.  
S'il n'y a plus de garderie, la cantine elle aussi disparaîtra.  
Les parents souhaitent que les conseils municipaux des 2 communes en parlent pour trouver une solution. Il faudrait un agent qui fasse 1 heure le matin et 2h l'après-midi pendant 4 jours par semaine soit 12h par semaine.

Le Conseil Municipal de Vauxrenard, à l'unanimité, souhaite que les mairies reprennent conjointement la gestion de la garderie périscolaire afin d'assurer la pérennité des classes et de la cantine scolaire.

- chaudière : rencontre avec M. Monot l'installateur, M. Moret le chauffagiste et la société de Dietrich
- suite moutons : attente du rapport de gendarmerie  
Les chiens de M. Jambon ont mangé des poules aux Brigands : dépôt de plainte.

La séance est levée à 23 heures 30

La prochaine réunion de conseil municipal est fixée au **lundi 5 mars à 20h30**